

Démarche du consortium de Solidarité Mercier-est

Rapport-synthèse
15 janvier 2015

1. Objectif de la démarche

La démarche avait pour but d'installer un dialogue entre les membres du consortium qui était composé de la directrice et de la directrice adjointe de SME et de représentants de 7 organismes qui souhaitaient des changements dans les rapports entre la table de quartier et les organismes communautaires.

2. Thèmes abordés

Les échanges ont porté sur trois grands thèmes :

- Action concertée
- Place des organismes communautaires dans la concertation
- Relations au sein de Solidarité Mercier-Est

On trouvera ci-dessous les contenus qui ont été retenus au terme de la démarche. Ces contenus pourront servir de point de repère pour des discussions et démarches avec l'ensemble des membres de SME.

3. Résultat des discussions

Action concertée

Enjeux soulevés	Solutions identifiées
<p>Besoin de se redonner une vision commune du rôle de la table de quartier.</p> <p>Sous-points mentionnés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoin de valider le langage commun • Besoin d'aborder l'équilibre entre intérêts organisationnels et intérêts collectifs. <p>Problèmes au niveau de la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Complexité • Nombre de rencontres trop élevé <p>Problèmes au niveau de la mobilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas toujours de feed-back de certains organismes lors de discussions importantes sur les orientations de la concertation. • Pas suffisamment d'engagement. • Pas de positionnement clair des organismes par rapport au travail collectif. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Discussion sur la vision du rôle de Solidarité Mercier-Est. ❖ Se donner des critères collectifs. « Qu'est-ce qu'une bonne concertation ? » ❖ Révision de la structure et des règlements généraux (actions déjà amorcées) ❖ Plan d'action intégré (action déjà amorcée) ❖ Faire un sondage auprès des organismes pour identifier ce qui freine et ce qui stimulerait la mobilisation autour des enjeux de quartier. ❖ Rendre explicites et officiels les « devoirs » des organismes envers la concertation. ❖ Associer des membres à la préparation des rencontres de concertation.

Place des organismes communautaires dans la concertation

Enjeux soulevés	Solutions identifiées
<p>Besoin de davantage de reconnaissance des organismes et de leurs missions dans le cadre de la concertation.</p> <p>Perception que les organismes ne bénéficient pas suffisamment du rayonnement de SME.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rendre explicites et officiels la reconnaissance des organismes communautaires et le respect de leurs missions. ❖ Donner de la visibilité aux organismes communautaires, via SME (ex. promotion commune dans le journal, portrait des organismes, etc.)

Enjeux soulevés	Solutions identifiées
<p>Le poids des organismes communautaires n'est pas suffisamment important dans la gouvernance de SME versus les autres catégories de membres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Faire un bottin des ressources. ❖ Revoir les règlements généraux (action en cours)

Relations à l'intérieur de solidarité Mercier -est

Enjeux soulevés	Solutions identifiées
<p>Besoin de mieux se connaître entre organismes et de s'assurer que le personnel de SME connaisse les organismes de façon approfondie.</p> <p>Tensions vécues dans les relations interpersonnelles dans le cadre de la concertation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelques situations de manque de respect. • Quelques problèmes persistants qui ne sont pas toujours abordés aux bons endroits avec les bonnes personnes. • Difficultés vécues autour des divergences de points de vue. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Se donner des rencontres pour mieux se connaître. ❖ Avoir un agent de liaison à SME dont le rôle serait de maintenir un lien régulier avec et entre les organismes. ❖ Élaborer un code d'éthique pour les membres de SME. ❖ Promouvoir une attitude d'ouverture et de dialogue dans les instances. ❖ Assouplir les règles de discussions pour que les membres aient davantage la possibilité d'aborder des contenus ou de faire des propositions non-prévus. ❖ Garder des traces des points de vue minoritaires. ❖ Mettre en place les mesures ci-dessus en conservant un souci d'efficacité dans les travaux et les délibérations.

4. Éléments complémentaires

Les représentants des organismes membres du consortium souhaitent que les travaux sur la vision et sur la structure soient faits en amont des autres travaux.

Pour ce qui est des travaux amorcés sur le plan d'action intégré, il a été mentionné que ceux qui concernent les plans d'action déjà existants devraient se poursuivre sans attendre les discussions sur la vision et la structure.

Les membres du consortium ont exprimé leur confiance par rapport au potentiel d'amélioration des enjeux soulevés pendant la démarche.